

Bulletin Municipal



Saint - Julien - de - Civry
2020

Etat-civil 2020

NAISSANCE

Salomé BALLY - 5 janvier 2020 à Paray le Monial
Les parents, Guillaume et Sophie sont domiciliés à Maringues



MARIAGES

David REBOLLE et Milène Cécile MACHURON
Le 21 novembre 2020

Corentin Simon ROUX et Isabelle Geneviève Marie DURAND
Le 20 juin 2020



DECES

Marie-Antoinette GAUTHERON née LAMY
Décédée le 28 janvier 2020

Jean Michel Joseph DUTARTRE
Décédé le 7 octobre 2020

Lucie Marie Françoise FAYOLLE née BILLARD
Décédée le 16 février 2020

Jean Joseph Claude Marie DUCARRE
Décédé le 5 novembre 2020

Marie Marthe GONDARD née BOUTON
Décédée le 5 aout 2020

Alain Gustave OLLARD
Décédé le 18 décembre 2020

Marie Thérèse Françoise FENEON
Décédée le 17 aout 2020

Le mot du maire

Exercice très délicat que celui de devoir présenter des vœux dans cette période difficile et tellement incertaine ! Nos premières pensées vont à celles et ceux qui ont été ou sont victimes de ce virus. Que 2021 leur apporte le salut et le courage pour surmonter l'épreuve.

Depuis mars dernier, notre vie quotidienne a été bouleversée, et pourtant nous avons fait face car nous n'avions pas le choix ! Bien sûr que 2020 restera une année à oublier. Mais il y a eu quelques beaux rayons de soleil dans cette grisaille. Je pense à ce bel élan de solidarité au printemps pour la confection des masques en tissu lorsqu'ils manquaient. Merci encore aux nombreuses bonnes volontés juliennes qui ont relevé ce défi. Je pense aussi à celles et ceux qui ont eu le courage (. . . et la chance aussi en échappant aux interdictions) de maintenir les manifestations tels que le Martsî, les expositions à la Médiagora, le concours de pétanque de l'ASCJ, le festival du cirque. . .

De la même manière, je voudrais également rendre hommage au travail et à l'implication de nos agents communaux qui ont œuvré pour faciliter notre quotidien dans ce climat inquiétant. Eux aussi ont été en 1^{ère} ligne, certains au contact du public, d'autres au service des enfants de notre école pour protéger leur environnement scolaire.

Et si on veut rester optimiste, on peut penser que ce fléau aura aussi quelques retombées positives pour notre monde rural. L'expérience du confinement a contribué à remettre en jeu l'espace et la qualité de vie qu'offrent nos campagnes. Bon nombre de citoyens sont venus ce printemps à Saint Julien et ses environs

pour se ressourcer et réfléchir à une nouvelle vie. Et de manière concrète, les investissements immobiliers sont au plus haut dans notre département. Tant mieux ! C'est peut-être le début d'un retournement de tendance et la fin de la désertification de notre campagne . . .

On l'a dit, la vie a continué. Vous avez élu une nouvelle équipe municipale en place depuis mai. Elle est plus restreinte, ce qui donne plus de travail à chacun, mais les nouveaux membres se sont parfaitement adaptés et j'espère pouvoir vous les présenter aux vœux de l'an prochain.



Les investissements de l'année ont été limités du fait du contexte. Les projets de 2021 sont un peu plus ambitieux avec, si les aides sont au rendez-vous, la rénovation du logement au-dessus de la mairie, une véranda pour notre restaurant, et de nouvelles toilettes sur la place B. Thévenet. C'est aussi au cours de ce 1^{er} semestre 2021 que la signalisation des rues et chemins va s'achever, avec la pose des panneaux et la distribution à chacun de nous de sa plaque numérotée.

Je vous laisse parcourir ce bulletin municipal. Vous verrez qu'il est très réussi et le mérite en revient à notre 1^{ère} adjointe Valérie PILLOUX, bien aidée par Daniel BRUNEL, Magali MATHIEU et Bénédicte RATIER.



L'équipe municipale



Didier ROUX Maire
Expert-comptable

Délégué suppléant au SIVU du Charolais
Refuge-Fourrière. Délégué titulaire à la
CCC. Président du CCAS
Commissions : cimetière - aménagement
paysager - urbanisme : PLUI - école
garderie transport - budget -
dénomination des rues



Patrice MAILLY 2^{ème} Adjoint
Médecin

Vice-président du CCAS. Délégué
suppléant à la CCC
Commissions : Bâtiment - Soutien à la
culture en milieu rural - Urbanisme -
Budget



Armand BRIGAUD
Agriculteur

Délégué titulaire au SIVU du Charolais
Refuge-Fourrière. Délégué titulaire au
Syndicat Intercommunal des Eaux du
Brionnais.
Commissions : Voirie - Cimetière
Patrimoine / Tourisme et communication
- Urbanisme - Budget

Valérie PILLOUX 1^{ère} Adjointe



Professeure

Commissions : voirie - cimetière -
aménagement paysager - patrimoine,
tourisme et communication - école
garderie transport - budget

Serge BERTILLOT 3^{ème} Adjoint



Ouvrier Qualifié

Délégué suppléant au Syndicat
Intercommunal des Eaux du Brionnais.
Délégué titulaire au SYDESL
Commissions : Voirie - Bâtiment -
Urbanisme - Budget - Dénomination des
rues

Valérie AUPECLE



Infirmière

Membre du CCAS
Commissions : Voirie - Bâtiment -
Ecole/Garderie/Bus - Budget



Jean-Marc DURY
Cadre retraité

Délégué titulaire au Syndicat
Intercommunal des Eaux du Brionnais.
Membre du CCAS
Commissions : Cimetière - Budget



Delphine DUCERF

Professeure des écoles

Membre du CCAS
Commissions : Soutien à la culture en
milieu rural - Aménagement paysager -
Ecole / Garderie / Transport



Didier FENEON

Agriculteur

Délégué suppléant au Syndicat
Intercommunal des Eaux du Brionnais.
Délégué titulaire au SYDESL
Commissions : Voirie - Dénomination des
rues

L'équipe municipale



Magali MATHIEU

Employée de commerce
Membre du CCAS
Commissions : Cimetière -
Aménagement Paysager - Patrimoine,
tourisme et communication



Joëlle SAMPAIX

Retraitée
Déléguée suppléante au SYDESL Membre
du CCAS
Commissions internes : Bâtiment -
Patrimoine, tourisme et communication -
Soutien à la culture en milieu rural -
Budget - Dénomination des rues

Un nouvel employé communal

Florent Billard a remplacé le 01 Juin 2020 Thierry Billard qui a fait valoir ses droits à la retraite.

Enfant du pays, il est le Fils de Suzanne et Jean-Paul originaires et habitants de Saint Julien, Florent quant à lui, est installé à Oyé avec sa famille.

A son actif des expériences d'Agriculteur ou encore de chauffeur routier. C'est un garçon dynamique, adroit et bricoleur qui a rejoint la petite équipe communale. Les tâches d'entretien des routes communales, des haies, de l'entretien des bâtiments communaux, du cimetière l'occupent quasiment à temps plein.



Il a rejoint le personnel communal :

Laurence AUGAGNEUR : ATSEM au RPI et surveillante de la garderie des transports

Louise AVIDOR : chauffeur du bus scolaire communal et surveillante à la cantine scolaire

Thomas DUCROUX : remplaçant à l'agence postale communale depuis décembre

Françoise FENEON : agent d'entretien des bâtiments communaux en retraite fin janvier 2021

Valérie GONDARD : agent de gestion de l'agence postale communale

Evelyne MARTINIÈRE : surveillante à la cantine scolaire et agent d'entretien des bâtiments communaux à compter fin janvier 2021

Catherine PERCHE : secrétaire de mairie

Nathalie PEUTOT : accompagnatrice dans le bus scolaire communal bus et surveillante de la garderie

Nicole TROUILLET : surveillante de la garderie périscolaire

Le Martsy du vendredi

2020 une année compliquée

2020 a été, pour l'association le Martsy du Vendredi, une année compliquée, pendant laquelle il a fallu s'adapter aux décisions gouvernementales liées au Covid. En avril, un protocole particulier a été accepté par la Sous-préfecture : sens unique de circulation, port du masque, gel hydroalcoolique à l'entrée et à la sortie, espacement des étals, nombre limité de personnes sur le site, ... Ce marché, un des rares ouverts à cette époque là, a été très apprécié des producteurs mais aussi des martsiens qui ont joué le jeu de la distanciation.



Pendant le déconfinement, en imposant des règles sanitaires strictes, le Martsy a ouvert sa buvette en extérieur.



Pendant les mois d'été, au son de l'accordéon de Christian Pourtois, le Martsy a retrouvé sa fréquentation habituelle et a regoûté aux plaisirs de la convivialité



Une collecte de lunettes usagées, au profit de l'association « Lunettes sans Frontière », a été organisée : plus de 448 paires aux verres correcteurs et 153 paires de solaires ont été récupérées



Cette année, de nouveaux producteurs ont élargi l'éventail des propositions sur le marché:



Cécile et Remy Pointet (la Ferme de la Fleur de Lierre) proposent viande de porc, charcuterie, fromages de chèvres.



L'atelier Nyna de Charolles vend des savons fabriqués localement et des cosmétiques.



Cécile Moneyron (Aux délices de Cécilou de Changy) présente des biscuits salés et sucrés, des confitures classiques, originales et/ou exotiques.



Karine Fage (Les champignons du Brionnais) propose principalement des pleurotes.



Sandrine Henriot, en décembre, productrice de Beaujolais Village, Regniè et Morgon élabore des vins biologiques en biodynamie sous label Demeter.

La Covid n'a pas permis la participation au Festival Alimenterre, ni d'organiser la venue de la Fanfare à boutons - classe d'accordéon de l'Ecole de Musique de la Communauté de Communes.

Nous espérons les accueillir au prochain printemps.



Nous espérons bien amplifier ce mouvement sur 2021, en gardant ce rendez-vous mensuel, comme lieu de rencontres et de lien social pour les Juliennois(es) et les habitants alentours.

Lieu d'échanges, le Martsy est ouvert à toutes les propositions d'amélioration ... N'hésitez pas à rejoindre l'équipe des bénévoles.

La Médiagora

Les animations proposées durant l'année 2021 porteront en grande partie sur le thème de "L'esclavage"

«Les Amis de la Médiagora»

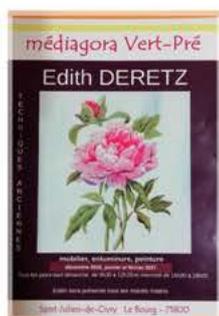
«Un Homme sans culture ressemble à un zèbre sans rayures»
Proverbe africain

En cette année 2020, un grand nombre d'animations ont été supprimées en raison de la crise sanitaire (dont l'atelier cuisine avec les conseils avisés du Chef Didier Cognard).

Toutefois, quelques manifestations ont eu lieu en dehors des périodes de confinement :

- * Ateliers informatiques animés par Daniel Brunel.
- * Soirées jeux.
- * Spectacle de danse indienne.
- * Chants de mai
- * Visite de l'exposition au Musée du Costume à Moulins : « Couturiers de la danse, de Chanel à Versace..... »
- * Expositions : J. Henry Kester « Dioramas »
- * « Peintres et Photographes de Saint Julien de Civry », exposition dédiée à Patrick Stirling, membre de l'équipe de la Médiagora qui nous a quittés l'année dernière.

* Edith Deretz ,
qui, après 2 installations annulées pour cause de confinement, nous fait le grand plaisir d'exposer à nouveau, et ce, jusqu'à la fin du mois de février.



Tarifs : enfant 4 €00; adulte 6€00; famille 12€00.

Tél : 03 85 70 47 56

Courriel : mediagoravertpre@orange.fr

Site : <http://mediagora-st-julien-de-civry.c3rb.org/>

Ouverture : lundi, mardi, jeudi, vendredi, samedi :
9h30-12h30

mercredi : 9h30-12h30 15h-18h

vendredi du « Martsy » : 17h-19h30

«Médiagora Vert Pré»

« Qui que vous soyez qui voulez cultiver, vivifier, édifier, attendrir, apaiser, mettez des livres partout ! »
Victor Hugo

Cette année très particulière ne nous a pas permis d'accueillir autant que les années précédentes les lecteurs, lectrices, classes et micro-crèche.

Nous avons mis en place lors du deuxième confinement un système de réservations par internet et téléphone.

Ce n'est pas pour autant que l'équipe de la Médiagora est restée inactive et vous pouvez doré et déjà venir découvrir le grand choix de nouveautés qu'elle vous



propose : albums, romans, BD Jeunesse, romans et BD Adultes.



Nous vous rappelons que nous pouvons réserver les livres que vous désirez lire et que nous ne possédons pas à la Bibliothèque Départementale de Saône et Loire.



Chants de mai

L'envie de Didier Cognard et Christine Laveder de retrouver l'esprit des 'Chants de mai' a vite suscité un vif intérêt : chanter ensemble, sans préjugé de savoir faire, des mélodies des temps anciens avec comme maître mot le plaisir.

C'est bien dans le plaisir qu'une vingtaine de personnes se sont réunies pour chanter 'la patronne de la méjon', 'tourne-la l'omelette guillemette', 'marions les roses' ...

L'objectif était de chanter le 30 avril, dans le centre bourg et dans les hameaux, de récolter des œufs et de terminer par la dégustation d'une énorme omelette.

Malheureusement, le confinement a cassé net le bel élan des répétitions et l'aboutissement du projet.

Espérons que 2021 le permette !

Ecole élémentaire

Une année 2020 atypique à l'école de Saint-Julien-de-Civry

Le mardi 1^{er} septembre 2020, 26 élèves ont franchi les portes de l'école de Saint-Julien-de-Civry : 12 en CE1-CE2-CM1 dans la classe de Mme Chevalier-Danjoux et 14 en CM2 dans la classe de M. Méline. La directrice du RPI est Mme Méline, enseignante à Lugny-lès-Charolles. Alors, 2020, une rentrée comme les autres ? Pas vraiment ! À l'école de Saint-Julien-de-Civry, comme partout ailleurs, c'est l'épidémie de Covid-19 qui a marqué la deuxième partie de l'année scolaire 2019/2020 et le démarrage de l'année scolaire 2020/2021. Petit tour d'horizon...

Jusqu'au mois de mars, la vie scolaire s'est déroulée normalement. En ce début d'année 2020, trois moments particuliers peuvent être soulignés :

- **Lundi 10 février**, les élèves des deux classes sont allés voir une exposition de dioramas à la Médiagora Vert Pré de Saint-Julien-de-Civry.

- **Vendredi 21 février**, les élèves du RPI se sont retrouvés à Saint-Julien-de-Civry pour fêter Carnaval. Chacun avait revêtu un déguisement et les enfants se sont regroupés par catégorie de costumes pour créer de petits sketches qu'ils ont présentés à leurs camarades. Un défilé a ensuite eu

- Du 16 mars au 18 mai, confinement des élèves et des enseignants, l'école est vide ! Mais tous travaillent, une continuité pédagogique est mise en place dans le cadre de la scolarisation à domicile. Liaison par mail, échanges par téléphone, par capsules vidéo et par Skype. L'époque est à l'innovation, improvisation oblige ! Mais, avec la bonne volonté de tous, parents, enfants, enseignants, le travail des élèves reste une réalité.

- Le 11 mai, reprise en présentiel du personnel enseignant pour préparer le retour des élèves. Parallèlement, accueil des enfants de personnels prioritaires.

- Après deux mois de fermeture, une reprise inédite se dessine. Placée sous le signe du volontariat des familles, elle est marquée par un protocole sanitaire qui modifie grandement la vie au sein de l'école : aménagement intérieur et extérieur de l'espace, nouvelles règles de vie, suppression d'activités, ... Le 18 mai, première rentrée pour les élèves volontaires de CE1 et CM2.



lieu dans les rues du village. Puis ce fut l'heure d'un goûter offert par l'amicale des parents d'élèves du RPI. Au menu : beignets de Carnaval fabriqués par le boulanger de la commune et boissons.

- Jeudi 12 mars, sensibilisation des élèves au tri des déchets par Mme Genevois, du service environnement du Grand Charolais.

Puis, mi-mars, coup de tonnerre ! Confinement et fermeture des écoles !



Ecole élémentaire

- Le 25 mai, rentrée des élèves des autres niveaux. Mise en place journalière d'un temps de travail commun par Zoom pour la classe de CE1/CM2 entre les enfants présents à l'école et les enfants qui continuent à travailler en distanciel par choix de leurs parents.

- Le 2 juin, retour de nouveaux élèves.
- Le 22 juin, reprise de la présence obligatoire des élèves à l'école.
À partir de leur date de reprise, tous les élèves ont pu être accueillis à temps plein et tous les jours. Les services périscolaires, cantine et garderie, ont fonctionné dès le 18 mai.

avec un protocole sanitaire allégé. Pourtant, ce n'est pas tout à fait un retour à la normale. Ainsi, les consignes sanitaires liées à l'épidémie en ce début d'année scolaire 2020/2021 n'ont pas permis le déroulement et la participation de l'école au cross ELA au collège de Charolles. De même, aucun regroupement d'enfant n'a eu lieu entre les écoles du RPI.

En novembre, le deuxième confinement n'a pas conduit à fermer l'école, mais il a induit de nouvelles précautions sanitaires. Notons parmi celles-ci l'obligation du port du masque par les élèves, la suspension des activités communes aux deux classes de l'école, et l'absence de regroupement avec les enfants de l'école de Lugny-lès-Charolles pour fêter Noël.



N'hésitez pas à aller sur le site internet du RPI
<http://rpi-des-bords-darconce.ec.ac-dijon.fr/> pour découvrir des photos, des vidéos...

L'investissement de tous a permis ces conditions favorables de reprise. La municipalité a mis à disposition le personnel communal nécessaire pour permettre l'accueil des enfants dans le respect des règles sanitaires en vigueur.

Une déception pour les 31 enfants de l'école en cette fin d'année scolaire 2019/2020 : la classe de trois jours en Auvergne programmée du 15 au 17 juin n'a pas pu avoir lieu. Après l'été et le fléchissement de la pandémie, la rentrée de septembre s'effectue





Cette association existe depuis la fusion des écoles des communes.

Elle gère le restaurant scolaire du RPI Lugny-lès-Charolles et Saint Julien de Civry. Elle emploie pour la préparation des repas un cantinier, M. Delobel. Depuis 3 ans, il a à cœur de poursuivre les efforts de l'association c'est-à-dire maintenir des repas de qualité, privilégiant les approvisionnements locaux et, si possible, bio sans augmenter le prix des repas.

Le fonctionnement :

Les repas sont préparés sur le site de St Julien. Ils sont transportés à Lugny par des conteneurs à liaison chaude/froide par le biais du taxi qui ramène les enfants de Lugny à la crèche.

Les tarifs :

- 5.20€/repas en occasionnel.
- 3.80€/repas + 40€ de cotisation pour les réguliers.

Les menus sont établis par quelques membres de l'association et M Delobel, selon un plan alimentaire. (4 éléments à chaque repas parmi : entrée, viande, accompagnement, fromage, dessert ; au moins une crudité-fruit ou légume- et un laitage-pouvant se trouver dans un plat- à chaque repas).

M Delobel gère ensuite les commandes (circuit court, local et bio au maximum, exemple : pain de la boulangerie de St Julien, fromages de chèvres de M Bouillot à Prizy, légumes de Mme Sébald à Oyé ou du marché de Charolles, viandes du comptoir du Charolais, etc...).

Les menus sont affichés dans les salles et sont disponibles sur le site **facebook** et sur **emonsite** !

Ainsi, chaque jour, ce sont environ 28 enfants de 2 à 6 ans qui mangent à Lugny-lès-Charolles, environ 26 enfants de 7 à 11 ans à Saint Julien de Civry et environ 6 enfants qui mangent à la micro-crèche. De plus, sur réservation, des repas élaborés par le cuisinier peuvent être mis à disposition des habitants. (Renseignements et réservation au 03-85-70-65-97). Pour l'instant, environ deux repas « adultes » sont commandés chaque jour.

Les mairies prennent en charge l'encadrement des enfants sur le temps de midi.



Les manifestations :

Le projet initial « Ma cantine en circuit court », débuté en 2011 poursuit son chemin. L'objectif est d'avoir un maximum de produits locaux et/ ou bio. Ces enjeux restent ambitieux car le nombre de repas servis chaque jour diminue ce qui impacte le coût de revient des repas. Pour limiter cet effet, l'association organise des ventes groupées ou des manifestations au cours de l'année pour maintenir un prix de repas stable aux familles du RPI

St Julien de Civry et Lugny-lès-Charolles. Seulement deux manifestations ont eu lieu en 2019/2020 : une vente de cakes en octobre et la traditionnelle vente de brioches et sapins en décembre. Nous remercions les parents qui nous aident et nous soutiennent lors de ces événements

A ce titre, les membres de l'association remercient les parents et les habitants qui soutiennent leurs actions.



Le bilan financier :

Nous n'avons pas effectué de grosses dépenses cette année, mais l'année a été mouvementée avec la crise du coronavirus. La cantine a été fermée du 16 Mars au 18 Mai. Nous avons été contraints de mettre notre cantinier au chômage technique durant cette période. Il a été décidé en collaboration avec les mairies de rouvrir la cantine en même temps que l'école afin de faciliter au mieux le retour des premiers élèves en classe, bien que le nombre d'élèves présents à la cantine ait diminué en Mai et Juin. Nous avons eu droit au chômage partiel pour cette période de l'année où l'activité s'est vue ralentie. Enfin nous devons faire face à des dépenses supplémentaires concernant le protocole sanitaire qui a été renforcé.

Nous avons servi 7350 repas, dont 5903 aux enfants des écoles. Le coût de revient matière du repas est de 1.82 euros, le coût de revient total du repas est de 5,39 euros.

65% de nos achats de matières premières s'est fait en bio ou local, contre 49% l'année dernière.

Le bilan de cette année reste positif malgré les difficultés rencontrées (baisse du nombre de repas, réduction du nombre de manifestations). Nous tenons à remercier les mairies de Saint Julien de Civry, Lugny les Charolles et Hautefond pour les aides financières et morales vitales durant cette période.

Tout l'aspect administratif est assumé par une équipe de parents bénévoles.

Les membres de l'association :

Co-présidente :	Mme Virgine Trouillet
Co-présidente :	Mme Blandine Ralle
Trésorière :	Mme Pauline Gordat
Vice-trésorière :	Mme Mélanie Emorine
Secrétaire :	Mme Chantal Pacaud
Vice-secrétaire :	Mme Anne-Laure Chambreuil

Lumière sur les Lucioles



En 2020, avec les beaux jours et du fait des restrictions sanitaires, les animations et sorties habituelles ont laissé la place aux activités de plein air. Pas de mediagora ou d'intervenants extérieurs sur le premier semestre. Les enfants ont d'autant plus investi et profité des espaces proches au charme 'Charolaisement' bucolique. Au programme :

Pique-nique à l'ombre du grand chêne et jeux de ballon sur le terrain de sport.

Le projet 'jardin' a de même été remis en route, avec l'arrivée de fraisiers, plans de tomates et autres aromatiques. Et grâce à Florent, le cantonier,

nous avons pu profiter d'un paillage 'maison' et d'un arrosage durant la fermeture estivale, merci à lui !



L'amicale scolaire

L'amicale scolaire est une association composée de parents d'élèves et de maîtresses qui s'investissent autour de manifestations pour offrir des sorties scolaires aux enfants du RPI. L'amicale permet aux parents de se rencontrer et passer des moments conviviaux ensemble. Nous invitons les parents à nous rejoindre.

Cette année, l'épidémie de la COVID 19 a remis en cause les activités organisées par l'équipe enseignante. Toutefois, l'amicale a participé à l'achat du goûter de carnaval, préparé des petits cadeaux pour chaque enfant à Noël et dès septembre les enfants de Lugny ont eu le droit à la visite des poneys du centre équestre de Charolles.



En 2020, l'amicale a organisé son concours de manille au mois de Janvier et a pu compter sur les habitués. Ce fût une belle réussite. Le concours n'aura pas lieu cette année au vu du contexte. La marche des tartines n'a pas eu lieu au mois d'Avril mais nous espérons qu'elle aura bien lieu cette année. Nous vous donnons donc rendez vous le dimanche 28 Mars 2021.



Il est prévu que les classes de CE et CM partent à Super Besse au mois de Mai, voyage reporté suite au confinement. Nous aiderons et soutiendrons les enseignants qui, malgré les conditions, s'investissent pour proposer à nos enfants des activités diversifiées et divertissantes.

Bureau

Président :
Vice Président:
Trésorière :
Trésorière adjointe :
Secrétaire :
Secrétaire adjointe :
Membres actifs :

De l'association

Olivier GOURGIN
Philippe DELOBEL
Céline JANIN
Camille BILLARD
Anne Laure JONDET
Maryline TRONCY
Sylvie LHENR, Nicole MELINE
Marie Claude VAIZAND

L'amicale scolaire remercie les enseignants du RPI pour l'organisation de toutes ces sorties et activités. Nous remercions aussi les mairies et les associations des

villages pour leur soutien ainsi que tous les parents qui donnent de leur temps lors des manifestations organisées dans la joie et la bonne humeur.

L'année 2020 en Images

04 Janvier : Vœux du maire : accueil des bébés de l'année et des nouveaux habitants



Confinement en famille

Reprise de de l'école au déconfinement de Mai



Nettoyage du bourg, cimetièrre, plantation fleurs, Juin et Octobre.





Atelier informatique et exposition – médiagora – Janvier- Février



Les Martsis du confinement, Avril - Mai



Martsis – Juillet

En musique

Fête de l'ASCJ -



Deuxième festival Sème ton cirque : 10-11 Octobre



Soirée Jeux médiagora - 17 Octobre



Aménagement cimetière



Tempête d'octobre



05 décembre, décoration du bourg



LES CHASSEURS

BUREAU

Président David DUCROUX

07 78 22 72 33

Vice-Président Didier COGNARD

Secrétaire Stéphane DUCROUX

Trésorier Robert BERNIGAUD

La société compte cette année 25 chasseurs, auquel il faut ajouter 2 jeunes en chasse accompagnée, Quentin et Mathis. D'autres jeunes prennent plaisir à rejoindre les traqueurs lors des parties de chasse, comme Louis, Emilien et Stella... La relève est assurée !

Pour cette année, la société a obtenu 5 bagues « sangliers » et 10 bagues « chevreuils ».

La population de chevreuils est importante, mais reste normale, par-contre la population de sangliers est en augmentation depuis quelques années ce qui engendre des dégâts dans les cultures et prairies.

=> Point sécurité

Lors des battues, chaque chasseur est muni d'un vêtement orange fluo

=> Obligatoire

La localisation du lieu de battue vous est signalée par des panneaux de signalisation de ce type. Les traqueurs vous remercient d'avance de votre vigilance sur les lieux de chasse, de lever le pied à la vue de ces panneaux pour ne pas percuter ni chiens ni gibiers. Chacun de nos chiens est équipé d'un collier avec le numéro du propriétaire si besoin.



=> Découverte

Le point de rassemblement pour les battues, est dorénavant à la cabane au Bois de Laye. Toute personne voulant découvrir cette passion est la bienvenue pour se joindre à nous pour une journée de découverte – N'hésitez pas à vous adresser à un des chasseurs de la commune.

=> Banquet des propriétaires

Celui-ci était prévu au printemps 2020, mais n'a pas pu avoir lieu à cause du Covid.

Nous espérons qu'au printemps 2021, la crise sanitaire que nous traversons sera terminée pour pouvoir nous retrouver autour d'une journée conviviale.

Les Chasseurs de Saint Julien de Civry vous souhaite une bonne et heureuse année 2021



Musicales en Vert-pré

Que dire de la saison musicale de notre Association !!! Eh bien pas grand-chose comme c'est le cas malheureusement pour toutes les Associations quelles qu'elles soient ainsi qu'un grand nombre de secteurs très touchés, après une année bien morose.

Alors comme tout a été dit et redit sur la pandémie, je n'ajouterai rien et me tournerai plutôt vers l'avenir et l'année 2021 qui verra pour tous, j'ose y croire, la renaissance et l'espoir, vœux que vous adresse Musicales en Vert Pré.

Lors notre l'Assemblée Générale il a été décidé, suite à la vente du château de Vaulx, notre lieu privilégié pour nos pique-nique concert 10 années durant, de proposer un dernier moment encore plus exceptionnel et surprenant à condition que nous ayons l'accord des nouveaux propriétaires de nous accueillir une dernière fois en ce lieu magique. Ces derniers ayant donné leur feu vert ce dont nous les remercions bien chaleureusement, nous avons réservé pour le samedi 11 septembre 2021 un après-midi musical et festif.

Il ne s'agira pas d'un pique-nique concerts mais d'un moment extrêmement varié avec plusieurs intervenants de grande qualité dont le programme



sera défini lors d'une réunion au printemps.

Un cocktail suivra ce moment exceptionnel, véritable apothéose pour Musicales en Vert Pré qui tirera sa révérence à l'issue de la journée. La fin d'une très belle histoire.

A très bientôt donc pour de très bonnes nouvelles de notre saison 2021.

Monique MEUNIER, Présidente

La FNACA



Fédération nationale
des anciens
combattants

L'année 2020 a été très calme, la COVID-19 ayant obligé à des règles sanitaires pour faire face à cette épidémie.

Ainsi, les cérémonies des 19 mars et 8 mai n'ont pu avoir lieu.

Le repas du 8 mai a été annulé, tout comme celui prévu en remplacement pour le 11 novembre.

- Pas de réunion de secteur
- Distribution des cartons (cartes et calendriers) Salle du Baillage à Charolles : en extérieur, dans la rue, sur le pavé... et tous masqués –
- Congrès du 29 octobre : annulé
- L'Assemblée Générale 2020/2021 a été rapide : reconduction du bureau distribution des cartes et des calendriers - Pas de pot de l'amitié.

Nos commerçants et le COVID

Rencontre avec 3 commerçants du village qui ont dû fermer leurs portes de nombreuses semaines en 2020.

Le bar-restaurant des Voyageurs – la Gare

03 85 70 62 10

Le premier confinement a entraîné une fermeture longue de 2 mois ½, du 14 mars au 02 Juin, mais a été suivi d'un été qui a redonné du baume au cœur.

« Le deuxième confinement est plus dur -déclarent Didier et Nathalie Peutot- car il a commencé fin Octobre et nous n'en voyons pas le bout, le plus difficile c'est le manque de contact ressenti par nous-mêmes mais aussi par les ouvriers, les routiers qui sont lassés de manger dans de mauvaises conditions : dans les camions, en extérieur, souvent sans possibilité de réchauffer.

Du coup les salariés se sont organisés autrement et prennent moins de temps le midi pour finir plus tôt les soirs. »

Didier et Nathalie ont d'ailleurs dépanné de nombreux routiers, contents de trouver un restaurant ouvert tous les jours même les dimanches soirs pour des plats chauds ou des sandwiches.

Et les aides ?

Elles sont arrivées, confirment les restaurateurs, mais il ne faut pas oublier qu'elles n'annulent pas les charges : loyers, impôts, charges patronales, assurances. Certaines sont décalées mais toutes sont bien maintenues.

Par ailleurs le département a accordé une aide ponctuelle aux commerçants de la route 71, sous la houlette de M Accary.



Comment voyez-vous l'avenir ?

« Selon nous l'ouverture est peu probable en Janvier et la reprise va être difficile car les clients ont pris d'autres habitudes et certains ont peur.

Mais nous remercions chaleureusement les personnes qui continuent de nous faire travailler avec la vente à emporter que nous proposons tous les jours : le menu du jour complet avec entrée, plat, fromage et dessert est à 13,50€, les commandes se font sur place ou par téléphone »



Le salon l'Hair du temps – le Bourg

03 85 70 66 76

« Voici une douzième année qui commence pour moi à st Julien, après une année particulière avec ses 2 confinements.

Mais pour ma part je l'ai très bien vécu : lors du premier confinement je commençais juste mon troisième congé maternité et pour le 2^{ème} c'était en Novembre et dans mon activité c'est une période creuse. »

« Durant ces mois de fermeture je remercie la municipalité pour son aide financière en me faisant cadeau de 2 loyers.

Je remercie tous mes clients qui étaient très nombreux à chaque réouverture merci pour votre patience et votre ponctualité ce qui me permet une bonne organisation avec la mise en place des règles sanitaires !!

Cette année 2020 j'ai retrouvé plusieurs nouveaux voisins entre autres Thomas et Claudie qui ont redonné vie à notre rue ! Nous avons déjà quelques idées de projets pour montrer le dynamisme de Saint Julien autour de ses vingt commerçants, artisans... »
Lucie Dury

Nos commerçants et le COVID

Le bar-restaurant 'les p'tits plats de Thomas' – Le Bourg- 06 98 82 94 23

« Le premier confinement ne nous a pas impactés : Notre ouverture s'est effectuée un peu en décalée, mi juin et s'est bien déroulée : les habitants de St Julien et les entreprises aux alentours ont répondu présents. Nous n'avons connu que le 2^{ème} confinement, à partir d'octobre, nous nous sommes adaptés en développant la partie traiteur. Nous proposons des plats à emporter et nous livrons les repas pour les entreprises. Nous sommes contents de pouvoir quand même préparer des repas à emporter en cette période si particulière. Nous allons poursuivre avec ce fonctionnement jusqu'à la réouverture des restaurants.

Les commandes de plats à emporter peuvent se faire du lundi au vendredi par téléphone, mail ou facebook. Menus du jour sur notre page FB » Thomas Lorton et Claudie Naulin.



Confection des masques

Après quelques revirements dans les consignes nationales, les masques se sont vite imposés comme essentiels pour lutter contre le coronavirus ; Ils deviennent même un objet du quotidien indispensable dans toute sortie. Devant le manque de masques chirurgicaux, très vite des couturières du village se sont portées volontaires en mairie pour confectionner des masques en tissu : Près de 800 masques colorés et variés ont été préparés. Deux masques par adulte et des masques enfant ont pu être donnés et il en reste encore quelques-uns en mairie.



Danielle, Emmanuelle, Maud, Bénédicte C, Paule, Sophie, Annie, Agnès, Pascale, Bénédicte R, Valérie L sont toutes ces petites mains de fée que nous remercions encore vivement.

Sans oublier les volontaires qui ont lavé, repassé, emballé tous ces masques ! Espérons juste que dans quelques mois nous pourrions les garder comme souvenir d'une époque bien particulière mais qui aura marqué tout le monde.



Danièle Brigaud, à l'œuvre pour la fabrication des masques.

Sème ton Cirque

Adresse site web de la compagnie :

<https://bsidecompany.com/association-les-rumeurs-qui-courent> :

Adresse page FB :

<https://www.facebook.com/rumeursquicourent>

La deuxième
édition du festival
Sème Ton Cirque !
organisée par le collectif
Les Rumeurs qui Courent ,
initialement prévue les

9 et 10 mai, a eu lieu les 10 et 11
octobre 2020. Pour diverses raisons liées à la
situation sanitaire, ce ne fut pas une mince affaire.

Afin d'accueillir au mieux le public, un protocole sanitaire a été mis en
place. Sept spectacles et un concert se sont déroulés sous deux chapiteaux
spécialement dressés pour l'occasion. Les représentations étaient à prix libre. Pour le
confort du public et la conservation d'un aspect chaleureux, accueillant, des espaces restaurations-
buvette ont été proposés.

Sème ton Cirque ! est un festival qui vise le tout public, dédié aux arts du cirque, organisé par une
association locale. Nous avons pour volonté de développer les arts vivants en milieu rural, ainsi que de valoriser les
villages Charolais et ses habitants.

Sème Ton Cirque ! c'est aussi un festival éco-citoyen qui inscrit et poursuit son action dans le souci de préserver
l'environnement. La démarche de l'association Les Rumeurs qui Courent est de favoriser les liens humains avant tout par le biais
du spectacle vivant mais aussi en ré-imaginant notre manière de consommer au quotidien. La majorité des produits
consommables seront issus de circuits courts, de producteurs locaux.

Nous tenons à remercier la municipalité, la Com Com, le département, l'ensemble de l'équipe de bénévoles, nos partenaires,
ainsi que nos annonceurs pour leur soutien dans toute l'organisation de cette 2^e édition du festival !





Avec cette année particulière, nous avons malheureusement dû annuler le loto, ainsi que le festival « Bouges tes cornes ».

Malgré tout, nous avons pu maintenir une partie de la fête. Elle a débuté le vendredi 4 septembre dans l'ancienne cours de l'école privée, avec un concert du groupe pop rock les « Pépé Ly ». Le public était au rendez-vous et ravi, la soirée s'est déroulée dans une ambiance festive et conviviale. Environ 150 entrées à prix abordables (1€) ont été comptées.

Le lendemain, la fête s'est poursuivie avec, pour la première fois, un concours de pétanque. Malgré la



concurrence aux alentours, les joueurs ont bien répondu présents : les participants étaient aussi bien locaux que venant de localités voisines, voire même plus éloignées, de tous âges et mixtes. Le concours a débuté vers treize heures, et s'est déroulé sur tout l'après-midi. Les parties ont pu se disputer dans la cour de l'école ainsi que vers le terrain de tennis. La remise des prix,

en fin d'après-midi, a mis fin aux festivités dans une bonne ambiance car toutes les doublettes sont reparties avec un lot.

Ce week-end festif et sportif fût difficile à mettre en place pour les raisons que nous savons. A ce titre, nous remercions la municipalité pour son soutien, ainsi que l'ensemble des bénévoles, poseurs d'affiches, annonceurs et 'prêteurs' de matériel.



Nous espérons que l'année prochaine, nous pourrons maintenir toutes nos manifestations. Pour cela, nous sommes toujours à la recherche de bénévoles afin de nous aider à pérenniser ces festivités. N'hésitez pas à contacter les membres de l'association si vous êtes intéressés. **Vous serez les bienvenus !**

Toute l'équipe de l'ASCJ vous donne rendez-vous pour de futures festivités.



Pierre trouillet - 06 83 18 63 08

mail : ascj71@yahoo.fr

Patrimoine : le Petit-Bois

Merci à Joseph Sandre, la famille Fénéon du Petit-Bois, Roger Aupècle qui ont apporté l'ensemble de ces informations.

Comme de nombreuses communes, St Julien-de-Civry a perdu la plupart de ses documents administratifs à la Révolution. Les documents restants qui concernaient les terres du Petit-Bois ont été remis par les locataires des lieux, Claude et Pierre Marillier, fermiers au Petit-Bois, au Comte de Chardonnet, propriétaire du domaine, un peu avant l'arrivée de Joseph Sandre à St Julien, soit au milieu du 19^{ème} siècle.

Toute la région a été très boisée pendant longtemps (pour preuve les noms de Bois-de-Sarre, Petit-Bois, Bois-de-Laye). Peu à peu elle est déboisée notamment par les "affranchis" (des serfs à qui le seigneur donne ce droit). Ils deviennent plus tard les "grangiers", des exploitants d'une terre qui ne leur appartient pas mais dont ils détiennent la propriété du fruit de l'exploitation (au moins pour partie). Juste avant l'achat du site par Gilbert Circaud, c'était le "grangier" M. Fayolle qui l'exploitait.

Si le détail des terres du Petit-Bois ne nous est pas connu, on sait tout de même que la ferme de Louis Gondard et la ferme de la Brosse-à-l'eau faisaient partie du domaine.

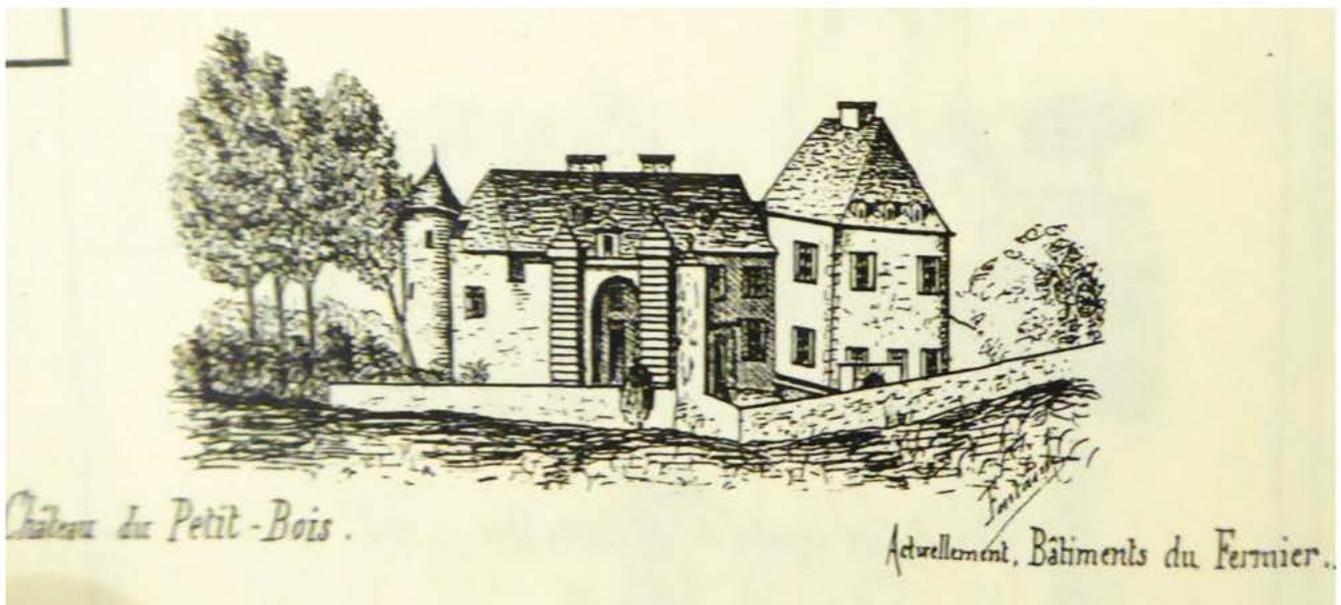
Un terrier¹ de 1565 atteste que le chatelain du Petit-Bois est vassal du seigneur de Vaulx-de-Chizeuil. En 1721, le Petit-Bois a disparu de l'étendue de justice de la seigneurie de Vaulx-de-Chizeuil.

J. Sandre raconte qu'un "sieur Lamborot, à l'époque de la Révolution, en resta paisible détenteur jusqu'au début du 19^{ème} siècle. Il comptait bien en devenir le propriétaire définitif.

Mais, après la tourmente de la Révolution, M. de Ruolz trouva des papiers de famille attestant qu'il était propriétaire d'une terre du nom de Petit-Bois."

Mais M. Lamborot ne se laisse pas faire et obtient l'équivalent de 10 ans de fermage et reste dans les lieux.

La famille Ruolz aura bien du mal à récupérer son bien. Une rumeur tenace imputerait cette difficulté en partie au fait que M. Lamborot aurait été le "filleul" de M. Mandelot (si ce n'est son fils naturel et qu'il aurait fait peser ce "secret de polichinelle" pour obtenir gain de cause.



Le hameau du Petit-Bois désigne aujourd'hui le château, la chapelle, la maison Martin et sa grange.

¹ Au Moyen Âge et sous l'Ancien Régime, registre foncier d'un seigneur contenant la liste de ses tenanciers et de leurs tenures avec les redevances et les services auxquels ils étaient astreints.

Patrimoine : le Petit-Bois

DOMAINE DU PETIT-BOIS

On trouve mention des terres du Petit-Bois à St Julien-de-Civry dès 1400.

Les plus anciens seigneurs du domaine appartiennent à la maison des **Fautrières**. On trouve trace de cette famille dès 1060.

Se succèdent au domaine : Charles, Léothauld, Jean. Ce dernier, sans héritier mâle, marie sa fille à la famille **Geoffroy** (1474). Puis, par mariages successifs, le domaine passe aux familles suivantes :

- Antoine de **Mioly** (1651)
- Jean de **Chaugy** (1653)
- **Vallerot** de Chassigneux (1690)
- Philippe **Bataille de Mandelon** (1709). Louise de Vallerot devient Comtesse de Mandelot



- Charles-Claude **Bataille de Mandelot**¹ (1754) est le dernier seigneur du Petit-Bois avant la Révolution. Il meurt en 1789.

- **Ruolz** (1801)
- **Bernigaud, Comte de Chardonnet** (1860).



- Gilbet **Circaud**, métayer à Vitry, achète la propriété (le château, les écuries et les dépendances) qui est en mauvais état (1908).

Avec son épouse, Marie Buisson, ils ont deux filles. Une d'elles, Philippine, épouse François **Fénéon**. Ils ont trois enfants (Marcel, Claude et Paul). Veuf, François Fénéon vient s'installer au Petit-Bois avec ses trois enfants en 1925. Paul est le père de **Jean-François** qui deviendra l'époux d'**Hélène** que nous connaissons tous.

LES BATIMENTS

Le château est antérieur à 1400 et appartenait aux Fautrières.

Il n'était probablement pas fortifié, sa situation dans un lieu bas l'empêchant d'être défendable. Seuls les fossés l'entourant en empêchaient l'abord.

A l'origine, le site est organisé ainsi :

A l'est, la chapelle ; au nord, l'habitation du seigneur ; au sud, la porte façade ; à l'ouest, les dépendances, les cuisines et le logement de la domesticité.



¹ L'orthographe des noms de famille évolue dans le temps (Mandelon = Mandelot ; Valleron = Vallerot)

Patrimoine : le Petit-Bois

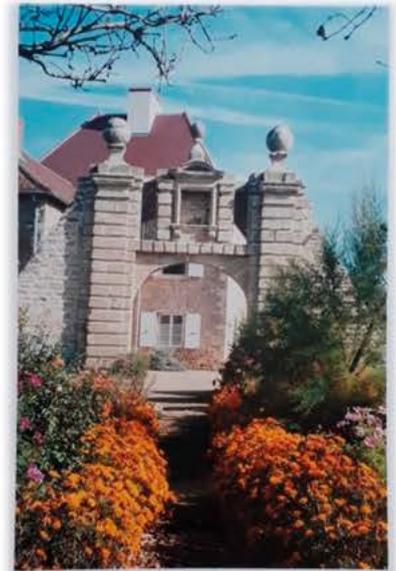
Cinq tours punctuaient le château. Au 19ème siècle, J. Sandre atteste qu'une seule d'entre elles était encore debout à l'angle de l'habitation seigneuriale. Une carte postale plus tardive en témoigne. (page précédente)

On retrouve aujourd'hui un écusson portant le blason Fautrières sur la cheminée monumentale du premier étage de la maison actuelle. On peut se demander si la coquille St Jacques des armes Fautrières n'a pas un lien avec le Chemin de St Jacques de Compostelle. Rien ne l'atteste mais cela reste très vraisemblable.

Une autre tour se trouvait à l'angle du château, côté Chevagny, en face de celle de la photo ;

les autres, au sud, dans les fossés qui sont restés en eau jusqu'en 1803. Les grandes écuries sont ajoutées à la propriété au temps de la famille Bataille de Mandelot. Leurs armes sont toujours visibles, gravées sur la façade de ces écuries :

On reconnaît le blason Bataille (« *d'argent, à trois flammes de gueules mouvantes de la pointe de l'écu* »), entouré par le collier des chevaliers de Malte, entouré de deux salamandres



Dans les dépendances, quatre beaux chapiteaux sur colonne (griffons) soutiennent une voûte de pierre en arc.

Un animal sculpté (un petit chien ?) surplombe l'escalier qui grimpe le long du pignon ouest des dépendances. L'ancienne porte principale de la propriété (à l'ouest) est toujours présente, en l'état exact décrit par J. Sandre. Elle s'ouvre sur le pont-levis qui enjambait les douves.

Patrimoine : le Petit-Bois

A l'origine située au nord du château dans une tour démolie à la Révolution, elle est reconstruite d'abord au pré du Brou (le champ en face de la chapelle actuelle, de l'autre côté de la route, aujourd'hui « pré d'Abrou »), puis par Charles-Claude Bataille de Mandelot à la place qu'on lui connaît aujourd'hui.

Jusqu'au milieu du 19^{ème} siècle, une fois l'an, le 3 janvier, une messe est donnée en la chapelle dédiée à S^{te} Geneviève.



Sont conservés : l'autel, deux vitraux sur quatre, un joli petit chemin de croix en bois (partiellement), le bénitier et les fonds baptismaux en pierre, trois statues de pierre imposantes, décapitées à la Révolution. Le fils de Joanni Furtin, tailleur de pierre et marbrier à Charolles, a récupéré les têtes coupées restantes afin d'en éviter le vol. Elles ont été plus tard confiées à la Mairie de St Julien où elles sont toujours entreposées.



La maison Lorton

Du nom du fermier qui en devient propriétaire, ainsi que des dépendances en face de la maison et d'une portion des anciennes terres du Petit-Bois (env. 20 ha)

C'est un exemple des "maisons à galerie", très présentes dans le Brionnais jusqu'au 18^{ème} siècle.

La partie arrière aurait été ajoutée plus tardivement. Les bâtiments appartiennent aujourd'hui à la famille de Pierre Fénéon, achetés en 1992 au précédent propriétaire M. Martin, dernier habitant de la famille, décédé sans descendants directs. La maison est aujourd'hui connue sous le nom de "la maison Martin".



CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) de Saint Julien de Civry a son siège à la Mairie.

Il regroupe 7 conseillers municipaux et 6 membres de la vie civile, chargés d'aider à gérer les situations financières difficiles de Juliénois.

Didier ROUX

Patrice MAILLY

Joëlle SAMPAIX

Delphine DUCERF

Valérie AUPECLE

Jean-Marc DURIX

Magali MATHIEU



Bruno CAMUS

Annie BABIN

Nathalie MAILLET

**Anne-Marie HEITZMANN-
GELET**

Denise TREMEAUD

Hélène FENEON

Son rôle :

Participer financièrement aux voyages scolaires des enfants de St Julien de 6 à 15 ans.

Organiser une rencontre des retraités de plus de 70 ans autour d'un déjeuner. 108 personnes ont été recensées avec au choix cette année au vu des conditions sanitaires, un menu à emporter, confectionné par les commerçants du village ou un colis distribué courant décembre.

Offrir par ailleurs des billets de cinéma Le Tivoli aux enfants scolarisés de 4 ans à 15 ans et des livres à ceux de moins de 3 ans.

Le CCAS se tient à la disposition des habitants pour toutes situations difficiles liées au confinement (s'adresser en Mairie ou aux adjoints).



Communauté de Communes



POURQUOI l'harmonisation du mode de financement des Ordures Ménagères ?

Suite à la fusion des 3 Communautés de communes au 1^{er} janvier 2017, la compétence « collecte et traitement des déchets ménagers » a été transférée à la Communauté de communes le Grand Charolais. 50% du territoire finançait la gestion des déchets par la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM = paiement en fonction de la taille de l'habitation) et 50% par la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères (REOM = paiement en fonction du nombre de personnes par foyer). Règlementairement, Le Grand Charolais avait l'obligation de mettre en place un mode unique de financement à l'échelle du territoire. Le Conseil Communautaire du 27 septembre 2018 a donc décidé de retenir la REOM, basée sur le service rendu, pour une mise en place au 1^{er} janvier 2020. Ainsi, à compter de 2020, les propriétaires qui payaient la TEOM n'auront plus à l'acquitter courant septembre/octobre avec leurs taxes locales, mais ils paieront désormais la REOM. Les services de collecte et l'accès aux déchetteries restent inchangés.

Mode d'emploi : comprendre ma nouvelle facture

Collectivité en charge des ordures ménagères et de la facturation

Centre des Finances Publiques
TRÉSORERIE PARAY LE MONIAL
1 RUE PIERRE LATHULIERE
HOTEL DES FINANCES
71600 PARAY LE MONIAL

AVIS DES SOMMES A PAYER = Facture

Centre des Finances Publiques
TRÉSORERIE PARAY LE MONIAL
1 RUE PIERRE LATHULIERE
HOTEL DES FINANCES
71600 PARAY LE MONIAL

Coordonnées du destinataire de la facture

MME L.
4 RUE SAINT
71430 PALINCES

Madame, Monsieur,
En application des articles L.252 A du livre des procédures fiscales et L.1617-6 du code général des collectivités territoriales, j'ai émis et rendu exécutoire un titre de recette pour recouvrer la somme dont les caractéristiques sont les suivantes.

Références à rappeler	Budget	Exercice	N° de dossier	N° de titre	Facture
31802	2020	26	109	1	

Date d'émission du titre de recette : 2020-05-27

Objet	Prix unitaire	Qté 1	Qté 2	Montant total HT	TVA	Montant TTC
Abonnement 2 Collectes/semaine - 2020-01-01 - 2020-06-30	135,00	0,5		67,50	0,00	67,50
Part variable 1 pers - 2020-01-01 - 2020-06-30	41,00	0,5		20,50	0,00	20,50
				Total		
				Montant HT		88,00
				Montant TVA		0,00
				Montant TTC		88,00

A compter du présent avis, vous disposez d'un délai de :
- trente jours pour payer cette somme au comptable public selon les modalités détaillées au verso.
- deux mois pour éventuellement contester ce titre de recette, selon les modalités détaillées au verso.
Mes services se tiennent à votre disposition pour tout renseignement supplémentaire.
Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée.

l'autorité

Talon de paiement / TIP SEPA
Centre d'encaissement :
CENTRE D'ENCAISSEMENT
56880 LILLE CROIX Q
Emission :
ICS :
RUM : TIPSEPA0710643180200000166
n°émetteur = 850
Lignes optiques : 000002015
950033000156 021000000016000001071

Infos à indiquer pour le paiement en ligne

Adresse de paiement par internet :
Identifiant collectivité :
Référence :

Total à régler

Part abonnement :
tarif selon le niveau de service en collecte des Ordures Ménagères (1 collecte/semaine, 2 collectes/semaine ou en point de regroupement).

Part variable :
tarif selon le nombre de personnes vivant dans le foyer.

Facturation en 2 fois (juillet/août et décembre/janvier)

Actus saint Julien de civry

27

Comptes de la commune

Comptes de fonctionnement – 2020

RECETTES		
POSTES	2020	2019
	Connu au 25/12	Définitif
Contributions indirectes (impôts locaux)	179 648	175 778
Droits de mutation	16 242	13 243
Dotations de l'Etat	85 928	91 658
Aides Région (transp. Scol.)	5 827	5 040
Aide pour l'Agence postale	14 412	14 988
Revenus des locations immeubles	28 240	29 950
	-	-
Autres produits	15 035	12 095
sous total produits	345 331	342 752
TOTAUX	345 331	342 752

DEPENSES		
POSTES	2020	2019
	Connu au 25/12	Définitif
Eau, électricité, fuel	22 680	19 167
Autres fournitures et petits équipements	16 941	17 450
Entretien des bâtiments	5 768	5 937
Entretien du matériel	7 508	7 954
Entretien de la voirie	3 434	1 334
assurances	8 126	7 861
Impôts et taxes	6 269	5 938
Salaires personnel titulaire	63 921	26 274
Salaires personnel non titulaire	26 274	33 233
Cotisations sociales (patronales)	43 640	42 952
Indemnités des élus	23 499	20 629
CCAS et autres subventions	7 980	6 150
Intérêts des emprunts	1 748	786
Autres charges	17 566	18 920
sous total charges	259 930	274 804
Excédent	74 275	86 184
TOTAUX	345 331	342 752



La commission Patrimoine – Septembre 2020



Distribution des Masques -Mai 2020

Comptes de la commune

Comptes d'investissement - 2020

RECETTES		
POSTES	2020	2019
Subventions : Fenêtres site scolaire	1 281	
Subventions : cabinet médical		54 453
Subventions : Rénovation bourg	17 370	10 975
Cautions versées par locataires	300	330
Remboursement TVA (décalage de 2 ans)	26 239	15 439
Souscription emprunt à long terme		240 000
Sous total Recettes	321 197	75 809
Insuffisance en 2020 et en 2019	25 120	40 046
TOTAUX	70 310	361 243

DEPENSES		
POSTES	2020	2019
Aménagement Jardin du souvenir	1 118	
Cabinet médical		25 653
Rénovation bourg	23 771	119 934
Cautions loyers rendus		732
Divers matériels et autres	4 657	5 032
Travaux voirie investissements	13 184	
Remboursement emprunt par anticipation		190 667
Remboursement capital Emprunts	29 617	6 041
TOTAUX	70 310	361 243

Renseignements complémentaires :

Montant sur le compte en banque au 31/12/2020 = 241 233 €

Montant des emprunts restants dus au 31/12/2010 = 235 450 €

Commerçants et artisans

Affûtage - Matériel agricole

Ets Schlumberger – La Gare – 03 85 24 00 39

Boulangerie (dépôt presse)

Edith et Laurent Carlier – Le bourg -03 85 70 46 08

Cabinet vétérinaire

Cabinet Van Den Bossche – Le bourg-
03 85 26 16 21

Coiffeur

L'Hair du temps – Le bourg – 03 85 70 66 76

Epicerie/fromagerie/charcuterie ambulante

L'épicier du Vert Pré – 06 25 44 37 79

Garages

Pascal Perrier – Le Bourg – 03 85 70 60 73

Garage RMC Auto – Laurent Charvon

La Gare – 06 66 44 28 38

Restauration-Traiteur-Bar –

Les p'tits plats de Thomas-Le bourg -06 98 82 94 23

Restauration/bar

Le restaurant des voyageurs – La gare-03 85 70 62 10

Atelier de bois, création, transformation

Rav-chap' Bois – 07 81 71 00 46

Charpente/couverture/zinguerie

Etablissement Emorine – Les Morins 03 8570 61 68

Electricité

Laurent Minier – Charnay – 03 85 70 64 22

Expert-comptable

Didier Roux – Le Bourg – 03 85 70 69 20

Maçonnerie

Bernard Gautheron – Les Villards – 03 85 70 63 28

Multiservices (entretien, bricolage)

Guy Métenier - Alloguy – 06 25 33 27 64

Paysagistes

Les Jardins d'Antoine – La Noue
Antoine Baligand – 06 76 21 27 41

Hortus Néo – Le Bourg

Philippe Ranc – 06 82 36 97 84

Associations

ASCJ (Association Sportive Culturelle Juliennoise)

Président : Pierre Trouillet

Contact : 06 83 18 63 08 - ascj71@yahoo.fr

CASBA (Cantine scolaire des bords de l'Arconce)

Présidente : Delphine Ducerf

Contact : 03 85 70 65 97 - casba@hotmail.fr

Le Martsid du Vendredi

Co-présidence

Contact : 03 85 70 64 04

lemartsiduvendredi@gmail.com

Musicales en Vert Pré

Présidente : Monique Meunier

Contact : 06 34 82 18 67

musicalesenvertpre71@orange.fr

Amicale scolaire des bords de l'Arconce

Président : Olivier Gourgin

amicalescolairerivesdelarconce@gmail.com

Les chasseurs de Saint Julien

Président : Didier Cognard

Contact : 03 85 70 64 12 – cognarddidier@gmail.com

Les Amitiés juliennes

Présidents : Annie Babin et Patrice Maïly

Contact : 03 85 70 68 34

amities.juliennoises@orange.fr

Memento

Mairie de Saint Julien : 03 85 70 60 27

Horaires d'ouverture au public :

Mardi : 9h-12h – Mercredi : 15h-18h

Jeudi : 14h-16h30 - Vendredi : 9h-12 h

En cas d'urgence et de fermeture du secrétariat

Didier Roux, maire 06 80 13 94 59

Agence postale : 03 85 70 47 56



Horaires d'ouverture : Lundi,
mardi, jeudi, vendredi : 9h-12h
mercredi : 9h30-12h30 et 15h-18h
samedi : 9h30-12h30

Levée du courrier :

Du lundi au vendredi : 12h

Samedi : 11h30

Mediagora : 03 85 70 47 40

Mêmes horaires que l'Agence Postale

Micro-crèche : 03 85 70 64 73

Du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

Ecole - RPI Lugny - Saint Julien :

Site de Lugny les Charolles 03 85 24 28 20

Site de Saint Julien de Civry 03 85 70 62 20

Réservation court de tennis :

Cartes et tickets en vente à l'agence postale

Ticket horaire : 2€ par joueur

Abonnements annuels :

Enfant (< à 12 ans) : 10€



Adulte : 40€

Jeune (< à 20 ans) : 22€

Couple : 61€

Spécial invité ou famille : 61€

Déchetterie à Charolles :

03 85 24 17 00

lundi : 9h-12h

mardi : Fermé

mercredi, jeudi et

vendredi : 14h-18h

samedi : 13h30-18h



Ramassage des ordures sur la commune :

Chaque vendredi en points de collecte-containers dans les hameaux

SPANC :

Le service public d'assainissement non collectif effectue le contrôle des installations neuves et existantes. Il propose un service d'entretien à tarif préférentiel.

Un technicien est à votre service 03 85 24 33 44

ou par mail : spanc@legrandcharolais.fr

Les professionnels de santé

Cabinet de soins infirmiers :

03 85 70 66 32

Hervé Giraud et Isabelle Top

Maitre Praticien en hypnose : Isabelle Top

06 60 84 66 96

Cabinet médical Saint Julien : 03 85 70 60 02

Docteur Patrice Maïly

Ouvert le jeudi de 8h30-10h et 16-19h

(uniquement sur rendez-vous)

Micro kinésithérapie :

M. Daniel Gantois

03 85 70 63 44

Maison de santé de Charolles : 03 60 56 46 06

Actus saint Julien de Civry sur :



et plus de photos sur le site :

www.st-julien-de-civry.fr

Patrimoine local – Hameau du petit bois



Dans notre campagne il y ade bien belles choses..

